

# ffgolf<sup>®</sup>

**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU **SPORT**



## PROJET SPORTIF FEDERAL 2026

NOTE DE CADRAGE 2026

## TABLE DES MATIERES

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| ELEMENTS DE CONTEXTE .....                                              | 3  |
| PRIORITES 2026 .....                                                    | 4  |
| FICHE ORIENTATIONS POUR LES LIGUES.....                                 | 5  |
| FICHE ORIENTATIONS POUR LES COMITES .....                               | 7  |
| FICHE ORIENTATIONS POUR LES CLUBS.....                                  | 8  |
| LES MODALITES DE DEMANDE ET D'ATTRIBUTION DES AIDES .....               | 10 |
| INDICATEURS : SUIVI ET BILAN DES ACTIONS REALISEES .....                | 12 |
| CALENDRIER & TEMPS FORTS .....                                          | 15 |
| LES ACTEURS DU DISPOSITIF D'INSTRUCTION DES DOSSIERS.....               | 15 |
| FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) .....                                         | 17 |
| CODES SUBVENTION POUR LA CAMPAGNE « PROJET SPORTIF FEDERAL 2026 » ..... | 19 |
| ANNEXE 1 : ACTION LES COPINES AU GOLF .....                             | 20 |
| ANNEXE 2 : DISPOSITIF PARAKIDS .....                                    | 37 |

## ELEMENTS DE CONTEXTE

Depuis 2020, l'Agence Nationale du Sport (ANS) s'appuie sur les fédérations pour déployer le dispositif de subvention Projet Sportif Fédéral (PSF) avec l'ambition d'accompagner le développement de la pratique.

Dans la dynamique de l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, les projets sportifs fédéraux (PSF) s'inscrit dans l'objectif de faire du sport un levier d'éducation, d'insertion, de santé, d'inclusion et de développement des pratiques durables. Ils contribueront à faire de la France une Nation plus sportive en cherchant à augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants d'ici 2027 tout en favorisant un accueil de qualité dans les clubs. L'ensemble des éléments sont indiqués dans [la note de cadrage ANS](#)

Dans le cadre de la répartition des crédits, les fédérations doivent avoir une attention particulière aux crédits réservés aux clubs (*Fléchage de 50% de l'enveloppe totale de subvention*), à la pratique féminine (*Fléchage de 20% de l'enveloppe totale de subvention*), à la pratique du para-golf (*Fléchage de 15% de l'enveloppe totale de subvention*), et des demandes émanent des territoires d'Outre-mer.

Les territoires suivants restent sur le fonctionnement précédent et ce sont les collectivités ou services déconcentrés de l'Etat qui ont en charge la distribution des subventions aux associations sportives : Corse, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna. En cohérence avec la subvention PSF, vous trouverez [la note stratégique relative à l'emploi de la FFG](#).

Dans la continuité de la mandature précédente, la Fédération française de golf (ffgolf) a organisé les rencontres de ligue ayant donné lieu à des diagnostics partagés dont l'objectif est d'accompagner et d'animer davantage le projet fédéral 2025 – 2028 dans les territoires.

Ainsi, la ffgolf continue de responsabiliser l'ensemble de ses acteurs territoriaux, en les invitant à décliner au niveau de leur territoire, les objectifs de développement nationaux dans le cadre du projet sportif fédéral (PSF).

## PRIORITES 2026

Le PSF 2026 traduit les orientations stratégiques du développement fédéral sur 3 piliers ; le sport de compétition, le développement de la pratique pour tous et la transition écologique du golf pour l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Ces orientations font écho à celles émises par l'ANS s'articulent pour notre discipline golf autour **de 3 axes majeurs**

- Un axe de développement du golf de demain
- Un axe accession territoriale au sport de haut niveau
- Un axe développement de l'éthique et de la citoyenneté

Et **8 objectifs principaux** présentés par ordre d'importance et de priorité pour la réalisation du projet sportif de la ffgolf

1. Pratique sportive des jeunes
2. Découverte de la pratique et accueil de nouveaux pratiquants
3. Sport à l'école & golf scolaire
4. Pratique du para-golf (**axe prioritaire du PSF**)
5. Féminisation de la pratique (**axe prioritaire du PSF**)
6. Formation
7. Détection des jeunes compétiteurs et suivi des groupes cibles régionaux
8. Transition écologique d'un golf engagé pour l'environnement : Sensibilisation golf et environnement

**En 2026, une attention particulière sera portée à la pratique du para-golf (voir annexe 2) ainsi qu'au développement de la pratique féminine, et plus particulièrement à la pratique des jeunes filles. À ce titre, les projets visant spécifiquement à développer la pratique féminine chez les jeunes seront considérés comme prioritaires dans l'attribution des subventions PSF. Les structures sont ainsi encouragées à proposer des actions ciblées permettant de faciliter la découverte du golf, d'améliorer l'accueil des jeunes filles dans les écoles de golf et de favoriser leur maintien dans la pratique. Pour ce faire, vous trouverez en annexe 1 de ce document l'action « Les copines au golf », impulsée par la ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes. Cette action, dédiée à l'organisation d'une journée à destination des jeunes filles, constitue un projet clé en main à déployer au sein de vos golfs.**

Pour cette année, la part des Projets Sportifs Fédéraux délégués par l'ANS à la fédération française de golf représente une enveloppe financière de **552 500 €**, hors l'enveloppe d'aide à l'emploi et à l'apprentissage qui continue d'être gérée par les services déconcentrés de l'Etat. A ce titre, les ligues, les comités départementaux et les clubs devront se référer à la stratégie de professionnalisation de la fédération, et dans ce cadre, sont invités à se rapprocher des DRAJES pour bénéficier de ces aides dans une perspective de création ou de consolidation d'emplois. Nos structures sont également invitées à prendre connaissance des projets sportifs territoriaux de leur région.

S'agissant de l'enveloppe financière des Projets Sportifs Fédéraux, celle-ci doit permettre en toute transparence, selon une procédure et des modalités précisées plus loin, d'accompagner la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire du projet de développement de la Fédération Française de Golf.

### ❖ AXE 1 : DEVELOPPEMENT DU GOLF DE DEMAIN

#### Objectif 1 : Accès à la pratique sportive des jeunes

##### Opérations retenues

- Assurer le suivi des écoles de golf labellisées
  - Exemple : « Organiser des visites annuelles dans un club de golf en réunissant les acteurs locaux autour du CTS. (Discussion et échanges autour du projet sportif et du fonctionnement du club) »
- Favoriser l'animation sportive sur le parcours avec pour support le Challenge National des écoles de golf
  - Exemple : « Organiser la finale régionale. »
- Pilotage ou réalisation de la détection des meilleurs potentiels jeunes U8 – U12

#### Objectif 2 : Découverte de la pratique du golf et accueil de nouveaux pratiquants

##### Opérations retenues

- Promouvoir l'accueil de nouveaux golfeurs
  - Exemple : Organisation d'une journée golf en ville avec des animations à l'aide de structures de golf

#### Objectif 3 : Golf à l'école

##### Opérations retenues

- Coordination et suivi des projets passerelles du golf à l'école de golf
- Soutien à la formation des acteurs impliqués dans le milieu scolaire
  - Exemple : CPC, CPD, bénévoles pour former les enseignants scolaires

#### Objectif 4 : Pratique du para-golf

##### Opérations retenues

- Soutien et promotion du circuit national de compétitions de type Para-Golf sur le territoire
  - Exemple : Développement de l'offre de pratique compétitive, Détection de nouveaux pratiquants, Promotion de la pratique auprès du grand public
- Soutien du plan national de formation des enseignants sur la thématique du para-golf en relation avec les fédérations spécifiques FFH et FFSA
- Pilotage de la mise en place du projet Parakids. Echanges d'informations ; Mise en place d'actions de recensement et suivi territorial de la pratique

#### Objectif 5 : Féminisation de la pratique

##### Opérations retenues

- Féminisation de la pratique des jeunes filles
  - Exemple : Organisation d'une finale régionale à destination des jeunes filles du territoire
- Stimuler la vie sportive féminine du territoire
  - Exemple : En organisant des opérations de prospection à l'intention du public féminin et en organisant des formations de dirigeantes pour favoriser leur accès aux postes de responsables

## **Objectif 6 : Formation**

### **Opérations retenues**

- Formations pour les entraîneurs
  - Exemple : Organisation de la journée annuelle des entraîneurs de clubs avec les cadres techniques.
- Formations des bénévoles de clubs
  - Exemple : Formations d'ASBC, d'OBEC, OSEC, Arbitres
- Formations des dirigeants et du personnel des golfs, de la ligue et des CD
  - Exemple : Séminaire ou journée de formation pour les dirigeants des commissions sportives de clubs, directeurs de golf et personnel d'accueil, responsables jeunes et golf scolaire

## **❖ AXE 2 ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU**

### **Objectifs 7 : Identification des jeunes compétiteurs et suivi des groupes cibles régionaux (item**

#### **Reference LCA : PPF encadrement)**

### **Opérations retenues**

- Encadrement et accompagnement des golfeurs inscrits dans les groupes cibles régionaux
- Actions sportives favorisant la performance
  - Exemple : Prise en charge de frais de déplacement, coaching sur compétition
- Optimisation de l'entraînement
  - Exemple : Participation à la mise en place de coaching mental, de programme de préparation physique et d'un suivi kinésithérapique et ostéopathique

## **❖ AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE**

### **Objectif 8 : Transition écologique d'un Golf engagé pour l'environnement**

### **Opérations retenues**

- Coordination de l'action de sensibilisation des enfants à la biodiversité

### ❖ AXE 1 : DEVELOPPEMENT DU GOLF DE DEMAIN

#### Objectif 1 : Accès à la pratique sportive des jeunes

##### Opérations retenues

- Organiser des circuits de compétitions individuelles jeunes U8 à U12 (score maximum)
- Organiser des circuits de compétitions individuelles ou par équipes U16 avec un index >20
- Organiser des compétitions par équipes jeunes
  - Exemple : Organisation d'un trophée inter écoles de golf ou championnat départemental par équipe

#### Objectif 3 : Golf à l'école

##### Opérations retenues

- Achat de matériel pour promouvoir la pratique du golf dans les établissements scolaires (Sac pédagogique scolaire) et suivi de l'utilisation du matériel
- Développement de l'activité auprès du public scolaire
  - Exemple : Superviser les rencontres inter-établissements, aides financières ponctuelles, conventions avec les fédérations USEP, UNSS, UGSEL, soutien des clubs pour faciliter la passerelle du scolaire au club

#### Objectif 4 : Pratique du para-golf

##### Opérations retenues

- Développement des opérations de découverte du golf pour le public en situation de handicap
  - Exemple : Opération à destination des centres de rééducation et foyers de vie proches des golfs, création d'un kit pour l'organisation de journées de détection
- Recensement des pratiquants et des lieux de pratique accessibles au public en situation de handicap
  - Exemple : Favoriser la création de sections Para-golf dans les clubs, soutien à la communication externe en direction des publics concernés

#### Objectif 5 : Féminisation de la pratique

##### Opérations retenues

- Actions destinées au développement de la pratique féminine des jeunes
  - Exemple : Actions d'animation et de détection spécifique aux jeunes filles
- Actions destinées au développement de la pratique féminine
  - Privilégier les actions d'animations et de découverte plutôt que de compétitions qui permettent de toucher un nouveau public



### ❖ AXE 1 : DEVELOPPEMENT DU GOLF DE DEMAIN

#### Objectif 1 : Accès à la pratique sportive des jeunes

##### Opérations retenues

- Aménagement d'une zone de jeu réservée à l'entraînement des jeunes golfeurs
- Organiser à minima 3 animations / compétitions à destination notamment des jeunes éligibles au challenge des écoles de golf avec une dotation spécifique
- Installer les repères fixes permanents (repères 6 et 7)
- Achat de matériels pédagogiques spécifiques à l'entraînement et à l'animation des jeunes
- Création ou développement d'une section baby golf

#### Objectif 2 : Découverte de la pratique du Golf et accueil de nouveaux pratiquants

##### Opérations retenues

- Journée portes ouvertes à destination des non-pratiquants dans les golfs (Tous au Golf)
- Organisation de journées portes ouvertes en dehors du golf

#### Objectif 3 : Sport à l'école

##### Opérations retenues

- Mise en œuvre des journées de fin de cycle du golf scolaire
- Mise en œuvre de la passerelle du golf à l'école à l'école de golf
  - Exemple : Licence gratuite scolaire, utilisation des outils fédéraux, adhésion réduite, jetons de practice aux accompagnant, heure de cours accompagnant

#### Objectif 4 : Pratique du para-golf

##### Opérations retenues

- Journées d'initiation au golf pour les personnes en situation de handicap
- Promouvoir la pratique compétitive des joueurs en situation de handicap
- Achat de matériel de golf spécifique à la pratique du public en situation de handicap
- Formation des enseignants à l'encadrement de séances pour le public en situation de handicap
- Action fédérale : **Parakids** : Mise en place du dispositif

#### Objectif 5 : Féminisation de la pratique

##### Opérations retenues

- **Actions destinées au développement de la pratique féminine des jeunes (Action prioritaire)**
  - **Les copines au golf (Voir clé en main en annexe)**
- Actions destinées au développement de la pratique féminine
  - Exemple : Organisation d'animation et d'initiation à destination de nouveaux publics

#### Objectif 6 : Formation

- Prise en charge d'actions de formation à destination des encadrants des écoles de golf (bénévoles et pros)
  - Exemple : prise en charge de formations fédérales spécifiques à l'encadrement des jeunes, ASBC, Manager des écoles de golf



### ❖ AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE

**Objectif 8 : Transition écologique d'un golf engagé pour l'environnement (Prérequis, avoir saisi dans Plateform.Golf sur l'année en cours.)**

Opérations retenues

- Organisation d'une compétition respectant les principes de la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs
- Réalisation du diagnostic écologique dans le cadre d'une inscription dans le dispositif du programme Golf pour la Biodiversité pour atteindre un des niveaux du label (Pour être éligible, le golf devra déjà être inscrit dans le programme golf pour la biodiversité)

## LES MODALITES DE DEMANDE ET D'ATTRIBUTION DES AIDES

### Les critères d'éligibilité

- Les structures ayant obtenues une subvention PSF sur la campagne doivent **justifier** l'usage de la subvention précédente sur leur compte du compte asso
- Le **nombre maximum** de projet par structure est de **2 pour les CD, 2 pour les clubs et 4 pour les ligues**.
- Les actions sont déposées impérativement dans les opérations listées ci-dessus. Une action peut comporter une ou plusieurs dépense(s), mais sur une seule fiche. (Fiche action)
- La description de chacune des actions devra faire apparaître les moyens spécifiques consacrés à sa réalisation : la logistique, l'encadrement, les actions, la promotion, les résultats attendus...
- Le montant minimum d'aide financière est de **1 500€ par structure** avec un seuil abaissé à **1 000€ pour les structures en ZRR, QPV et CRTE**. Le seuil maximum d'aide fixé pour une structure est de **50% de subventionnement par action. Le montant de subventionnement d'une action ne peut être inférieur à 750€** avec un seuil abaissé à **500€ pour les structures en ZRR, QPV et CRTE déposant un dossier de subvention à 1 000€**.
- Le projet soumis doit débiter au **cours de l'année 2026** et se terminer au plus tard au premier semestre de l'année suivante.
- Pour qu'une demande d'un club sur *l'axe 3 : Transition écologique* soit recevable, le golf devra d'être à jour dans leur déclaration Plateform.Golf La DTE effectuera un contrôle pour s'assurer que le club est éligible aux PSF.

### Suivi et instruction des demandes PSF

- Pour les ligues, le suivi et l'instruction des dossiers se fait par la direction Territoires, Environnement (DTE) de la fédération auprès de **Sabine ROCHERON, Thomas BOUHIER**.
- Pour les comités départementaux et les clubs, l'instruction des dossiers se fait par l'intermédiaire de la ligue qui affectera une personne dédiée au PSF et qui travaillera en coordination avec Thomas Bouhier en charge du dossier.
- Durant la période de candidature, les COPIL's territoriaux instruiront l'ensemble des demandes de leur territoire pour proposer un montant de subvention et émettre un avis au COPIL Fédéral
- Le COPIL Fédéral se réunira pour étudier l'ensemble des demandes de subvention PSF afin de déterminer et d'arrêter la décision et le montant de l'aide qu'il transmettra ensuite à l'ANS. Cette dernière finalisera la procédure et versera les aides correspondantes aux différents bénéficiaires.

### Bilan & évaluation des actions subventionnées

**Les comptes rendus financiers sont à transmettre sur la plateforme lecompteasso sur votre espace de connexion.**

Il appartient à la fédération de s'assurer de la réalisation des actions et du bon usage des subventions attribuées. Les associations et structures territoriales devront, dans les six mois suivant la réalisation des actions, ou, au plus tard, le 30 juin de l'année N+1, fournir les comptes rendus des actions financées

Cette procédure est également valable pour les associations qui ne renouvelleraient pas leur demande de subvention en année N+1.

Après analyse, la fédération transmettra l'ensemble des comptes rendus à l'ANS. Dans l'hypothèse où la ou les action(s) pour la(les)quelle(s) une structure a reçu une subvention n'aurai(en)t pas été réalisée(s) ou l'aurai(en)t été dans un objet autre que celui développé dans la demande de subvention, l'Agence Nationale du Sport procédera à une demande de reversement de la somme.

La fédération peut demander des pièces complémentaires en fonction de ses priorités fédérales et dispositifs particuliers (système de labellisation des clubs, ...) : revue de presse, reportage photo / vidéo, bilan plus spécifique par orientation, ...

## **Méthodologie d’instruction des dossiers**

### **1. Clôture des dépôts de dossiers**

À la date limite de dépôt des dossiers, les ligues prennent en charge l’instruction des demandes de subvention déposées par leurs structures.

### **2. Instruction territoriale par les COPIL Territoriaux**

- Chaque ligue réunit son COPIL Territorial afin d’examiner les dossiers soumis.
- L’instruction des demandes repose sur :
  - Les priorités définies dans la note de cadrage de l’Agence Nationale du Sport (ANS),
  - Les orientations fédérales précisées dans la note de cadrage fédérale,
  - Les priorités stratégiques établies par la ligue.
- En fonction de son enveloppe de subvention, chaque ligue attribue les montants en veillant au respect des modalités administratives et financières.

### **3. Passage à l’instruction fédérale**

- À l’issue de la phase territoriale, s’ouvre la période d’instruction fédérale.
- L’instruction fédérale est assurée par le COPIL Fédéral, qui vérifie :
  - Le respect des notes de cadrage,
  - La conformité aux modalités administratives et financières.
- Le COPIL Fédéral statue également sur l’attribution de l’enveloppe de subvention fédérale.

## **Contacts**

### **Au niveau de la fédération :**

**Gérard Rougier** : Coordination Générale

**Sabine Rocheron** : Coordination administrative et information générale

**Thomas Bouhier** : Coordination et suivi des ligues

### **Au niveau régional (pour les Comités Départementaux et les clubs)**

La coordination et l’accompagnement des dossiers PSF des comités départementaux et des clubs se fait directement auprès de la ligue par l’intermédiaire d’un CTS désigné en binôme avec l’assistante de la ligue

## **Tutoriel**

Vidéo « demande de subvention sur compte asso. » : [https://www.youtube.com/watch?v=oCxi\\_FlbXFg&t=2s](https://www.youtube.com/watch?v=oCxi_FlbXFg&t=2s)

## INDICATEURS : SUIVI ET BILAN DES ACTIONS REALISEES

Il revient aux ligues de s'assurer de la réalité des actions menées par les clubs qu'ils ont proposés de soutenir. Ils devront, à ce titre, récupérer, dans les six mois suivant la réalisation des actions, les comptes rendus des actions financées (via la plateforme OSIRIS), signés par les présidents ou toutes personnes habilitées et les transmettre à la fédération.

D'autre part, il revient à la fédération de s'assurer de la réalité des actions **des territoires** (ligues, Comités départementaux ou Comités Territoriaux) qu'elle aura proposé de soutenir.

A ce titre, **les territoires** devront transmettre, à la fédération, dans les six mois suivant la réalisation des actions, les comptes-rendus des actions financées (via la plateforme Lecompteasso), signés par les présidents ainsi qu'un tableau de bord faisant état de l'évolution des indicateurs de suivi évoqués plus bas.

De son côté, la fédération se chargera d'analyser et transmettra un avis sur l'ensemble des comptes rendus à l'Agence Nationale du Sport, indiquant que les actions réalisées répondent bien à leurs attentes.

| Projets – Actions                                                                                                                                       | Indicateur de suivi                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AXE 1 : DEVELOPPEMENT DU GOLF DE DEMAIN</b>                                                                                                          |                                                                               |
| <b>Objectif 1 : Accès à la pratique des jeunes</b>                                                                                                      |                                                                               |
| Ligues                                                                                                                                                  |                                                                               |
| Assurer le suivi des écoles de golf labellisées et la mise en place des repères avancés                                                                 | Nombre d'écoles de golf labellisées<br>Nombre de repères avancés mis en place |
| Favoriser l'animation sportive sur le parcours avec pour support le Challenge National des écoles de golf                                               | Classement au challenge national des écoles de golf                           |
| Opérations de détection des meilleurs jeunes U8 – U12                                                                                                   | Nombre de jeunes accueillis par opération de détection                        |
| Comités départementaux                                                                                                                                  |                                                                               |
| Organiser des circuits de compétitions U8 à U12 (score maximum)                                                                                         | Nombre de tournois organisés<br>Nombre de jeunes ayant participé              |
| Organiser des circuits de compétitions individuelles ou par équipes U16 avec un index >20                                                               | Nombre de tournois organisés<br>Nombre de jeunes ayant participé              |
| Organiser des compétitions par équipes                                                                                                                  | Nombre de compétitions et nombre de participants                              |
| Clubs                                                                                                                                                   |                                                                               |
| Aménagement d'une zone de jeu réservée à l'entraînement des jeunes golfeurs                                                                             | Surface dédiée à l'entraînement spécifique                                    |
| Organiser une ou plusieurs journées d'animation à destination des jeunes de l'école de golf et plus particulièrement pour les U16 dont l'index est > 20 | Nombre de journées et nombre de jeunes des écoles de golf touchés.            |
| Installer les repères fixes avancés (repères 6 et 7)                                                                                                    | Repères installés                                                             |
| Achat de matériel pédagogique spécifique à l'entraînement des jeunes                                                                                    | Matériel spécifique entraînement des jeunes                                   |
| <b>Objectif 2 : Découverte de la pratique du golf et accueil de nouveaux pratiquants</b>                                                                |                                                                               |
| Ligues                                                                                                                                                  |                                                                               |
| Promouvoir l'accueil de nouveaux golfeurs                                                                                                               | Nombre d'actions organisées dans un golf                                      |
| Développement des associations municipales et du golf en entreprises                                                                                    | Nombre d'associations municipales et d'entreprises créées                     |
| Clubs                                                                                                                                                   |                                                                               |
| Création ou développement d'une section baby golf.                                                                                                      | Nombre de jeunes de moins de 6 ans inscrits                                   |
| Journée portes ouvertes dans un golf                                                                                                                    | Au moins une journée par an                                                   |
| Création de demi-journée "Anniversaire au golf" à destination principalement des non-pratiquants                                                        | Au moins une demi-journée organisée                                           |
| <b>Objectif 3 : Sport à l'école &amp; golf scolaire</b>                                                                                                 |                                                                               |
| Ligues                                                                                                                                                  |                                                                               |
| Coordination et promotion du golf scolaire sur le territoire                                                                                            | Une équipe identifiée dédiée au développement du golf scolaire                |
| Formation des acteurs impliqués dans le milieu scolaire                                                                                                 | Au moins une formation par an organisée                                       |

| Comités départementaux                                                                                                                                    |                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Achat de matériel pour promouvoir la pratique du golf dans les établissements scolaires (Sac pédagogique scolaire) et suivi de l'utilisation du matériel. | Achat par les Comités Départementaux du matériel nécessaire au déploiement du Carnet de golf, pour prêt aux écoles en fonction des besoins identifiés |
| Développement de l'activité auprès du public scolaire                                                                                                     | Nombre de classes et d'élèves utilisant le carnet de golf par département                                                                             |
| Clubs                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                       |
| Accueil de journée pour les scolaires                                                                                                                     | Accueil d'au moins une journée par an par club d'une classe proche du golf                                                                            |
| Organisation des journées de fin de cycle et mise en œuvre de la passerelle vers le club                                                                  | Au moins une journée Passerelle organisée par classe accueillie et nombre de licences scolaires délivrées                                             |
| Objectif 4 : Pratique du para-golf                                                                                                                        |                                                                                                                                                       |
| Ligues                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                       |
| Soutien et promotion du circuit national de compétitions de type Para-Golf sur le territoire                                                              | Accueil d'au moins une compétition nationale ou internationale "Para-golf" par an sur le territoire donné                                             |
| Soutien du plan national de formation des enseignants sur la thématique du para-golf en relation avec les fédérations spécifiques FFH et FFSA             | Formation à la thématique du Para-golf d'un enseignant de l'ETR chaque année                                                                          |
| Mise en place d'un référent "Pratique Para-golf »                                                                                                         | Nomination d'un référent "Para-golf" par chacune des ligues régionales                                                                                |
| Comités départementaux                                                                                                                                    |                                                                                                                                                       |
| Développement des opérations de découvertes du golf pour le public en situation de handicap                                                               | Nombre de journées de découverte organisées sur le territoire                                                                                         |
| Recensement des pratiquants et des lieux de pratique accessibles au public en situation de handicap                                                       | Nombre de clubs inscrits sur le <i>Handiguide des sports</i> et nombre d'actions de recensement mises en place                                        |
| Clubs                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                       |
| Journées d'initiation au golf pour les personnes en situation de handicap                                                                                 | Nombre de journées d'initiation au golf organisées                                                                                                    |
| Promouvoir la pratique compétitive des joueurs en situation de handicap                                                                                   | Nombre de compétitions organisées et comptabilisées au Classement Mondial Para-golf                                                                   |
| Achat de matériel de golf spécifique à la pratique du public en situation de handicap                                                                     | Achat du matériel nécessaire au jeu de golf pour le public en situation de handicap et mis à disposition en fonction des besoins identifiés           |
| Formation des enseignants à l'encadrement de séances pour le public en situation de handicap                                                              | Nombre d'enseignants formés à la thématique au sein du club                                                                                           |
| Objectif 5 : Féminisation de la pratique                                                                                                                  |                                                                                                                                                       |
| Ligues / Comités départementaux                                                                                                                           |                                                                                                                                                       |
| Stimuler la vie sportive féminine du territoire ou département                                                                                            | Organisation de plusieurs féminine à destination des femmes et plus spécifiquement des jeunes filles                                                  |
| Clubs                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                       |
| Journées golf dédiées au public féminin                                                                                                                   | Organisation d'au moins une journée spécifique "Découverte du golf, pour les femmes et jeunes filles"                                                 |
| <b>Les copines au golf</b>                                                                                                                                | <b>Organisation d'au moins une journée d'animation selon le cahier des charges</b>                                                                    |
| Objectif 6 : Formation                                                                                                                                    |                                                                                                                                                       |
| Ligues                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                       |
| Formations pour les entraîneurs                                                                                                                           | Nombre de formations organisées<br>Nombre d'entraîneurs inscrits et ayant participé                                                                   |
| Formation des bénévoles de clubs                                                                                                                          | Au moins une formation de bénévoles organisée par an par la ligue                                                                                     |
| Formations des dirigeants et du personnel des golfs, de la ligue et des CD                                                                                | Nombre de formations organisées / Nombre de présents                                                                                                  |
| Clubs                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                       |
| Prise en charge d'actions de formation à destination des encadrants des écoles de golf (bénévoles et pros)                                                | Nombre d'encadrants formés                                                                                                                            |

|                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AXE 2 : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU</b>                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                     |
| <b>Objectif 7 : Détection des jeunes et perfectionnement de l'approche compétitive des jeunes</b>                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                     |
| Ligues                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     |
| Encadrement et accompagnement des golfeurs inscrits dans les groupes cibles régionaux                                                                                                                                                       | Nombre de sportifs pris en charge                                                                                                                                   |
| Actions sportives favorisant la performance (Exemple : prise en charge de frais de déplacement...)                                                                                                                                          | Montant et nature des frais pris en charge                                                                                                                          |
| Optimisation de l'entraînement ( <i>Exemple : Participation à la mise en place de coaching mental, de programme de préparation physique et d'un suivi kinésithérapique et ostéopathique.</i> )                                              | Nombre et nature des actions prises en charge contribuant à l'amélioration de la performance                                                                        |
| <b>AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE</b>                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                     |
| <b>Objectif 8 : Transition écologique d'un golf engagé pour l'environnement</b>                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                     |
| Ligues                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     |
| Sensibilisation des clubs et des pratiquants aux enjeux de l'environnement pour le golf<br>Organisation d'une compétition respectant les principes de la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs | Nombre de joueurs de golfs atteint<br><br>Saisie du reporting sur l'Extranet<br>Extraction du bilan PDF disponible sur l'Extranet / Nombre de compétition organisée |
| Clubs                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                     |
| Organisation de compétitions dans le respect de la charte des 15 engagements<br>Réalisation d'un diagnostic écologique                                                                                                                      | Nombre de compétitions mises en place<br>Intégration de la structure dans le dispositif du Label Golf pour la Biodiversité                                          |

## CALENDRIER & TEMPS FORTS

| Actions                                                                                        | Dates & Périodes               | Objet                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Informations de la campagne 2026 auprès des présidents de ligue et de leurs équipes techniques | 27 mars 2026                   | Présentation de la note de cadrage et de la répartition des enveloppes sous format webinaire                                         |
| Formations sur les outils le compte Asso et Osiris                                             |                                | Formation en format webinaire                                                                                                        |
| Date ouverture de la plateforme de dépôt des projets PSF                                       | 30 mars 2026                   | Date de lancement de la campagne PSF 2026                                                                                            |
| Dépôt des dossiers de demande de subvention sur le <i>Compte Asso</i>                          | 30 mars – 03 mai 2026          | Il est important de retourner vos dossiers avant la date du 4 mai                                                                    |
| Webinaire d'accompagnement des structures                                                      | 08 avril 2026<br>22 avril 2026 | Webinaire ouvert à l'ensemble des structures (clubs, CDs, Ligues)                                                                    |
| Fermeture du dépôt des dossiers sur le <i>Compte Asso</i>                                      | 03 mai 2026                    | Passé cette date, il ne sera plus possible de demander une subvention dans la cadre du PSF 2025                                      |
| Phase d'instruction administrative des dossiers par les Ligues                                 | 04 mai – 18 mai 2026           | Etude des dossiers par le COPIL territorial pour avis et proposition de subvention dans le compte Osiris                             |
| Phase d'instruction administrative des dossiers par la Fédération                              | 18 mai – 01 juin 2026          | Etude des dossiers par le COPIL fédéral, pour validation des propositions faite par les ligues                                       |
| Réunion du COPIL fédérale PSF                                                                  | 03 juin 2026                   | Validation des projets avant proposition à l'Agence Nationale du Sport                                                               |
| Transmission de la proposition de répartition à l'Agence Nationale du Sport                    | 08 juin 2026                   | Aucun dossier ne pourra être transmit après cette date.                                                                              |
| Mise en paiement des subventions et envoi des notifications par l'Agence Nationale du Sport    | Juillet – aout 2026            | L'envoi des notifications d'accord et de refus ainsi que le versement des subventions sera effectué par l'Agence nationale du Sport. |
| Evaluation par la fédération des actions subventionnées                                        | 1 <sup>er</sup> semestre 2027  |                                                                                                                                      |

## LES ACTEURS DU DISPOSITIF D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

### Le COPIL fédéral

Mis en place par la fédération au niveau national. Il est présidé par le président de la fédération.

#### ➤ Composition

- Le président de la Fédération française de golf ou son représentant : **Pascal Grizot**
- Le trésorier de la Fédération Française de Golf : **Guillaume Livet**
- Les représentants des ligues régionales : **Jean-Louis Lignier, Pierre Lordereau, Jean-Marie Hoarau**
- Le DTN : **Christophe Muniesa**
- La DTN adjoint sport : **Maitena Alsuguren**
- Le DTN adjoint territoires : **Gérard Rougier**
- Le responsable en charge de la commission Para-golf : **Aurélien Lacour**
- Personnes invitées : **Thomas Bouhier, Pierre Picco, Sabine Rocheron, Basile Lenoir**

#### ➤ Rôle :

- Il est chargé de piloter le dispositif en relation avec l'Agence Nationale du Sport.
- Il définit, annuellement, une note d'orientations qui décline le projet sportif fédéral et définit les priorités de mise en œuvre pour l'année concernée
- Il définit les procédures, le calendrier et les outils de mise en œuvre du dispositif
- Il définit, au regard des crédits qui lui sont délégués par l'Agence Nationale du Sport, les enveloppes affectées à chaque territoire
- Il instruit les projets qui lui sont proposés par les ligues



- Il reçoit des territoires les propositions d'aide financière à apporter aux projets des clubs retenus
- Il transmet à l'Agence Nationale du Sport, l'ensemble des propositions d'accompagnement financier des projets des clubs et territoires
- Il a la charge de l'instruction finale des CRFs de l'année N-1.

### **Le COPIL territorial**

Mis en place par la ligue au niveau territorial. Il est présidé par le président de la ligue. (La ligue transmettra la composition de son COPIL territorial à la fédération avant le début de l'instruction des dossiers)

➤ **Rôle :**

- Il est chargé de piloter le dispositif sur le plan territorial en relation avec le COPIL fédéral
- Il instruit les projets qui lui sont proposés par les clubs
- Il transmet au COPIL fédéral l'ensemble des propositions d'accompagnement financier des projets de clubs
- Il instruit en première instances les CRFs de ses structures de l'année N-1.

## FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

| QUESTIONS                                                                                                        | REPONSES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Comment effectuer sa demande de subvention ?</b>                                                              | <p>Demande à réaliser via Le Compte Asso : <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr">https://lecompteasso.associations.gouv.fr</a></p> <p>Pour l'utilisation optimale du Compte Asso, il est conseillé d'utiliser la dernière version des navigateurs Google Chrome ou Firefox.</p> <p>Pour plus d'informations et vous aider dans votre démarche, vous pouvez consulter le manuel utilisateur « Le Compte Asso ».</p> <p>Seules les demandes de subvention réalisées via ce canal seront traitées</p>                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Comment être certain que son dossier sera bien transmis à la fédération ?</b>                                 | <p>Pour déposer un dossier de demande de subvention, le code de votre ligue dont la liste est en fin de document doit être <u>impérativement</u> saisi en début de procédure sur le Compte Asso afin que le dossier puisse parvenir à la fédération (et non pas auprès d'une autre fédération ou autre organisme).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Comment construire son dossier de demande de subvention ?</b>                                                 | <p>Un seul dossier par structure peut être déposé. Un <u>dossier</u> peut contenir plusieurs <u>actions</u>.</p> <p>L'ajout d'action(s) sera possible tant que le dossier n'aura pas été définitivement transmis à la fédération.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Combien d'actions peut-on déposer dans son dossier de demande de subvention ?</b>                             | <p>Chaque type de structure est limité en nombre d'actions à déposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les ligues : 4 actions au maximum</li> <li>• Pour les comités départementaux : 2 actions au maximum</li> <li>• Pour les clubs : 2 actions au maximum</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Existe-t-il un seuil minimal de financement fixé par l'Agence Nationale du Sport ?</b>                        | <p>Le seuil minimal d'aide financière pour un bénéficiaire s'élève à 1 500€.</p> <p>Ce seuil est abaissé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 1000 € pour les structures dont le siège social se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR) <b>ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE).</b></li> </ul> <p>De plus, la subvention PSF attribuée n'excèdera pas 50% du coût total du projet.</p> <p>Par conséquent, cela signifie que le total des coûts des actions présentées hors ZRR et doit être au minimum de 3 000 €.</p> |
| <b>Quels sont les éléments et documents à fournir obligatoirement lors du dépôt des demandes de subvention ?</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro d'inscription au Répertoire National des Associations</li> <li>• Numéro de SIRET de l'association</li> <li>• Statuts</li> <li>• Liste des dirigeants</li> <li>• Rapport d'activités approuvé lors de la dernière assemblée générale</li> <li>• Comptes approuvés du dernier exercice clos</li> <li>• Budget prévisionnel annuel (pour l'année en cours)</li> <li>• RIB au nom de l'association demandeuse, lisible et récent</li> <li>• Projet associatif / Plan de développement.</li> </ul>                                                                                                                                                                                             |

|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>En cas de problème ou de questions relatives au dossier de demande de subvention, quelles sont les modalités prévues ?</b></p> | <p>Des interlocuteurs fédéraux sont identifiés pour apporter les réponses aux questionnements des ligues, comités et clubs.</p> <p>Les questions seront à formuler par mail à <a href="mailto:ffgolf-psf@ffgolf.org">ffgolf-psf@ffgolf.org</a></p> <p>Les ligues jouent également un rôle d'accompagnement par leur connaissance du contexte et des enjeux territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de l'information relative à cette campagne PSF 2026</li> <li>• Orientation sur des actions en lien avec les thématiques retenues dans le projet de ligue</li> <li>• Avis sur les dossiers déposés</li> </ul> |
| <p><b>Où doit-on déposer le compte rendu financier (CRF) ?</b></p>                                                                   | <p>De la même manière que vous déposez votre dossier de subvention, vous devez déposer vos comptes rendus financiers sur la plateforme LeCompteasso <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr">https://lecompteasso.associations.gouv.fr</a> en vous connectant sur votre compte.</p> <p><b>Les comptes-rendus financiers doivent être déposés avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre de 2026</b></p>                                                                                                                                                                                                                               |

## **CODES SUBVENTION POUR LA CAMPAGNE « PROJET SPORTIF FEDERAL 2026 »**

En fonction de la région de domiciliation de votre association, il vous sera demandé le code de subvention ci-dessous.

| <b>Libellé subvention</b>                                    | <b>Code subventions</b> |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|
| FFGOLF - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral       | 1138                    |
| FFGOLF - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral    | 1139                    |
| FFGOLF - Bretagne - Projet sportif fédéral                   | 1140                    |
| FFGOLF - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral        | 1141                    |
| FFGOLF - Grand Est - Projet sportif fédéral                  | 1142                    |
| FFGOLF - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral            | 1143                    |
| FFGOLF - Île-de-France - Projet sportif fédéral              | 1144                    |
| FFGOLF - Normandie - Projet sportif fédéral                  | 1145                    |
| FFGOLF - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral         | 1146                    |
| FFGOLF - Occitanie - Projet sportif fédéral                  | 1147                    |
| FFGOLF - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral           | 1148                    |
| FFGOLF - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral | 1149                    |
| FFGOLF - Guadeloupe - Projet sportif fédéral                 | 1150                    |
| FFGOLF - Martinique - Projet sportif fédéral                 | 1151                    |
| FFGOLF - Guyane - Projet sportif fédéral                     | 1152                    |
| FFGOLF - La Réunion - Projet sportif fédéral                 | 1153                    |
| FFGOLF - Mayotte - Projet sportif fédéral                    | 1154                    |



## Les Copines au golf, c'est quoi ?

### **Communiqué de presse**

Créée en 2014, à l'initiative de la Ligue de golf Rhône-Alpes, « les Copines au golf » est une animation 100% filles qui a pour objectif de proposer une expérience de jeu qui réponde mieux aux attentes des filles, notamment celles qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de performance.

Cette animation s'adresse aux filles de 16 ans ou moins, non-classées ou avec un index égal ou supérieur à 20. Elle a pour objectif d'amener le maximum de jeunes filles à la compétition par la camaraderie et le plaisir du jeu du golf entre copines.

Plus d'information sur les Copines au golf :

<https://www.liguegolfaura.com/actualites/les-copines-au-golf>

[Cliquer ici pour voir la bande annonce de l'événement organisé par la ligue AURA](#)



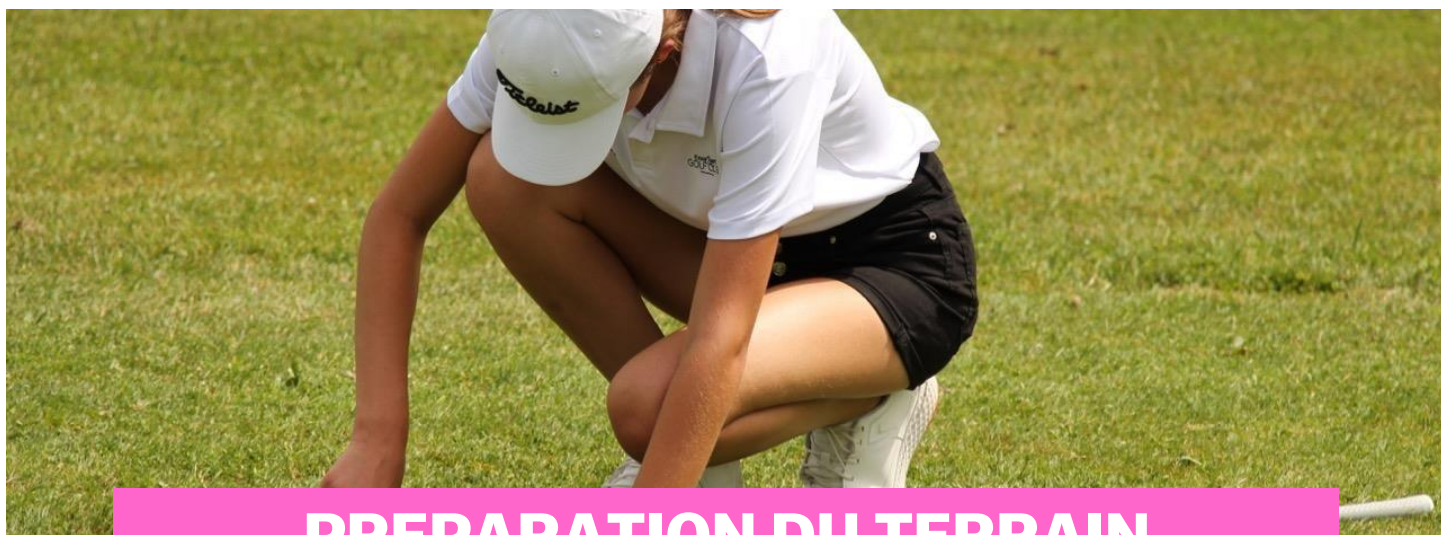
## Le cahier des charges préférentiels

|                             |                                                                                                                                             |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Âge                         | 16 ans et moins                                                                                                                             |
| Niveau de jeu               | Non-classée drapeau rouge minimum préconisé                                                                                                 |
|                             | Classées index supérieur ou égal à 20                                                                                                       |
| Formule de jeu              | Scramble par équipe de 2                                                                                                                    |
|                             | Score maximum égal à 8                                                                                                                      |
| Nombre de trous             | 9 trous                                                                                                                                     |
| Séries pour classement<br>* | 1 <sup>ère</sup> - équipes dont le meilleur index est < ou = à 45<br>2 <sup>ème</sup> - équipes dont le meilleur index est entre 45.1 et 54 |

***\*Les 3 premières équipes de chaque série seront récompensées.***

Le règlement est à télécharger  
sur :  
<https://www.liguegolfaura.com/>





## PREPARATION DU TERRAIN

### LA COMPOSITION DU PARCOURS

L'organisation du jeu se fait à partir de repères « compact » ou à partir des repères 7 (couleur orange) sur grand parcours. Les distances peuvent être modulées en fonction du positionnement des obstacles afin de favoriser l'expérience de jeu.

#### Distances recommandées

##### **(repères orange) :**

Par 3 < 90m

Par 4 < 170m

Par 5 < 220m



### Bonne pratique

Proposer un concours d'approche sur le parcours ; identifier une situation avec une difficulté accessible à toutes les participantes (pas d'obstacle à survoler et distance inférieure à 50m) et identifier le concours sur le parcours.







## PROGRAMME TYPE

Les horaires sont indicatifs ; le club organisateur peut les modifier mais devra bien veiller à le préciser dans sa communication en amont de l'évènement.

|              |                                                |
|--------------|------------------------------------------------|
| <b>13h</b>   | <b>Accueil</b>                                 |
| <b>13h15</b> | Echauffement collectif sous forme de jeux      |
| <b>13h30</b> | Echauffement libre au practice                 |
| <b>14h</b>   | Briefing & organisation des parties            |
| <b>14h30</b> | Début du jeu ( <b>en shotgun si possible</b> ) |
| <b>16h</b>   | Animations et concours                         |
| <b>17h</b>   | Remise des prix                                |
| <b>17h30</b> | Gouter & fin de la journée                     |

**Chaque étape est détaillée dans la suite du guide.**

### **Bonnes pratiques :**

La veille de l'épreuve, adresser un e-mail aux participantes afin de leur rappeler le programme de la journée.



## ACCUEILLIR

### L'EXPÉRIENCE COMMENCE DÈS L'ARRIVÉE DES FILLES !

Anticiper avec le club vos besoins matériels (table, parasol, etc.). **Les packages individuels de bienvenue sont à donner dès l'arrivée des participantes.**



### Rechercher l'effet « OUAHHH ! »

#### **Bonnes pratiques :**

- Mettre à disposition des jeunes et des suiveurs de l'eau et des fruits.
- Anticiper l'accès au practice (jetons) pour l'échauffement des filles.
- Rappeler le programme de la journée et **l'heure du briefing**
- **Faire signer l'autorisation de droit à l'image** (modèle en annexe)





## ECHAUFFER

N'oubliez pas qu'un des objectifs de la journée est de se faire de nouvelles copines donc il faut créer des temps d'interactions entre les filles. Organiser un échauffement collectif sous forme de jeu avant d'aller taper individuellement des balles au practice, est idéal pour que les filles apprennent à se connaître.

Vous pouvez utiliser le « MORPION SPORTIF » car il c'est ludique, c'est coopératif (en équipe), c'est sportif et c'est simple à mettre en place et simple à expliquer !

**Morpion sportif**

**Objectif :**

- La réflexion
- La vitesse
- La communication

**CLIQUER ICI**

**YouTube**

[HTTPS://MON ENFANT FAIT DU SPORT.FR](https://monenfantfaitdusport.fr)

Article L111-1 - Code de la propriété intellectuelle

### **Bonnes pratiques :**

- Solliciter un bénévole (ASBC) de votre club pour animer la séquence d'échauffement collectif.
- Durée recommandée : 15 minutes



## BRIEFER ET ORGANISER LE JEU

**Du briefing, dépend en grande partie le bon déroulement de la journée et la fluidité des animations proposées.**

### **Le Briefing consiste en quoi ?**

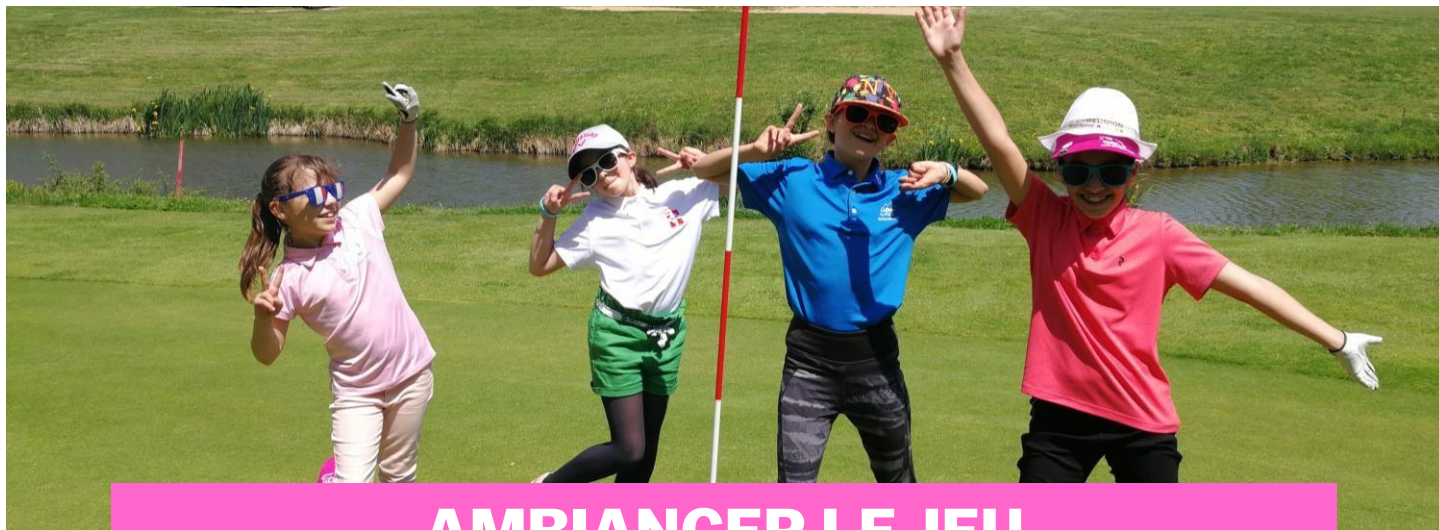
Il s'organise en 3 temps et dure une quinzaine de minutes au total:

- 1- **Un premier temps avec tous les parents** afin de leur rappeler le timing de la journée, d'identifier les suiveurs de partie, les règles spécifiques liées au parcours (route à traverser, règles locales, etc...)
- 2- **Un temps spécifique pour les suiveurs identifiés (ou désignés)** parmi les parents présents, en présence des autres parents, pour rappeler « les comportements du suiveur » (voir ci-dessous) ; les parents qui ne sont pas suiveurs officiels ne doivent pas interférer avec le jeu et doivent donc rester éloigner des parties.
- 3- **Un temps en présence des filles pour rappel de l'organisation du jeu**, la remise des cartes de score et l'annonce des parties afin qu'elles puissent identifier leurs copines de jeu et le suiveur affecté à leur partie.

#### Rôle du suiveur :

- **CHAQUE FILLE DOIT PASSER UN BON MOMENT !**
- Garantir le bon déroulement du jeu et l'exactitude des scores
- Faciliter le jeu des filles, dans un esprit de sportivité
- Faire respecter des règles de notre sport





## AMBIANCER LE JEU

### Proposer une expérience de jeu différente !

N'hésitez pas à venir AMBIANCER le jeu sur le parcours avec diverses animations.

Voici une liste non-exhaustive d'animations que vous pouvez mettre en place sur le parcours sans venir ralentir la cadence de jeu :

- Le concours photo avec déguisement (lunettes, perruques, chapeaux...)
- Le départ en musique
- La voiturette « MARCHAND DE GLACES »
- Le QUIZZ (une question au départ de chaque trou)



**N'oubliez pas de faire signer une autorisation de droit à l'image à l'accueil**

*(Voir modèle en annexe)*



## ORGANISER LE RECORDING

### **La partie est terminée, il est temps de vérifier les scores !**

Pour organiser le recording prévoir 2 ou 3 tables avec un bénévole par table, faire assoir les filles de chaque partie à une table, **en présence du suiveur officiel** de la partie. Chaque binôme annonce ses scores ; le suiveur intervient au besoin.

### **Avant de signer sa carte, chaque binôme doit vérifier l'exactitude des scores notés sur sa carte !**

Le recording est également un moment de « RETOUR AU CALME » idéal pour discuter avec les filles et les interroger sur leur expérience de jeu :

- Vous avez aimé le parcours ?
- Vous avez fait des beaux coups ?
- Vous avez aimé les animations pour ambiancer le jeu ?
- ...

A l'issue du recording, présenter aux filles les animations qui leur sont proposées en attendant la remise des prix.

### **Bonnes pratiques :**

Remercier le parent bénévole suiveur de partie ; si vous avez le budget, offrez-lui une consommation au bar





## ANIMER L'APRÈS PARCOURS

### **Le parcours est terminé... ...mais pas la journée !**

Il est important de garder les filles **ACTIVES** jusqu'à la fin de la journée donc après le parcours, organiser une ou plusieurs animations afin de prolonger le plaisir de partager des activités avec les Copines.

Ci-dessous une liste non-exhaustive d'animations post-parcours que vous pouvez proposer :

- Challenge « putting en folie »
- Atelier : vernis (à l'eau) sur fabrique ton bracelet de perle
- Atelier : Décoration d'une balle de golf (ou d'un œuf de Paques !)
- Atelier : « Patchwork »
- ...



### **Bonnes pratiques**

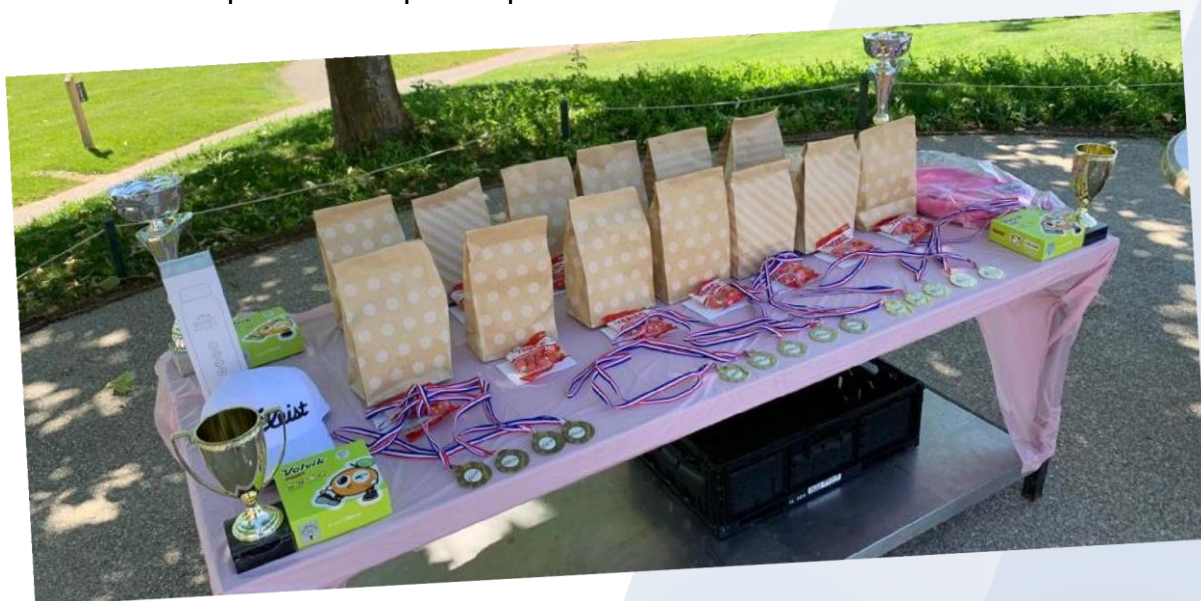
- Solliciter des filles de votre Ecole de Golf pour animer l'après-parcours.
- Si vous choisissez d'organiser des animations **HORS JEU DE GOLF**, attendez d'avoir la liste complète des inscrites et tenez compte dans le choix de l'animation de l'âge des filles; les centres d'intérêt diffèrent entre des filles de 10 et moins (enfance) et des filles de 11 ans et plus (adolescence).  
Au besoin, n'hésitez pas à proposer 2 animations différentes.



## RECOMPENSER

### PLUS IL Y A DE RECOMPENSÉES, PLUS IL Y A DE SOURIRES !

Des goodies de bienvenue, des médailles sont les bienvenus afin de récompenser les participantes.



N'hésitez pas à compléter ces récompenses avec des lots récupérés auprès des partenaires du club, notamment pour récompenser les challenges post-parcours organisés.

### **Bonnes pratiques**

- Rajouter des petits sachets de bonbons
- Donner à toutes les filles une balle logotée de votre club
- Organiser un tirage au sort





**GOUTER !**

## **Le GOUTER, un incontournable pour bien finir la journée !**

Le gouter n'a pas besoin d'être « sophistiqué », il doit être SIMPLE mais EFFICACE !

Cake, gâteau, glaces, bonbons, jus de fruit, sirop, ...



## **DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT**

- 1. Mail type pour communication club**
- 2. Bulletin d'inscription**
- 3. Todo-list**
- 4. Fiche d'autorisation de droit à l'image**



## Mail type de communication auprès des parents

Objet : Pour votre fille, une journée des Copines au golf arrive dans votre club !

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une journée « Les copines au golf » se déroulera au golf de ..... le .. /..

C'est l'occasion pour votre fille de se faire de nouvelles copines et de participer à une animation sympathique !

Vous ne connaissez pas l'expérience « Les Copines au golf », plus d'information sur : [www.lescopinesaugolf.com](http://www.lescopinesaugolf.com)

Au programme de cette journée :

- Accueil et échauffement collectif sous forme de jeux – Balles de practices offertes
- Composition des parties par catégorie et briefing avec les parents pour organiser le suivi des parties
- Début du jeu
- Animation et concours
- Remise des prix
- Gouter et fin de la journée

Les filles joueront en scramble à deux sur 9 trous des repères compact.

De nombreux cadeaux viendront agrémenter l'expérience de jeu des filles !

Modalité de participation :

- Accessible aux filles de 16 ans et moins, non classé à partir du niveau drapeau rouge, jusqu'à index 20
- Inscription à envoyer au plus tard ../.. par mail à .....
- Droit de jeu : 20€/fille

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à me contacter

*Prénom Nom*

*Téléphone*



## BULLETIN D'ENGAGEMENT

# LES COPINES AU GOLF

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les étapes des Copines au Golf se font directement auprès des clubs organisateurs (voir coordonnées sur le tableau ci-dessus)

ETAPE CONCERNÉE : .....

### JOUEUSE 1

NOM : ..... PRENOM : .....

CLUB: ..... DATE DE NAISSANCE : .....

N° LICENCE : ..... INDEX : .....

MAIL : ..... TELEPHONE : .....

### JOUEUSE 2

NOM : ..... PRENOM : .....

CLUB: ..... DATE DE NAISSANCE : .....

N° LICENCE : ..... INDEX : .....

MAIL : ..... TELEPHONE : .....

☐ J'autorise la Ligue de golf AURA et le club organisateur de la compétition à utiliser l'image des joueuses dans le cadre de cette activité sportive, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et notamment sur les sites Internet.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS



## La check-list des Copines au Golf

### J-1 mois

- ☐ Inscrire la journée sur le planning des activités de l'EDG et communiquer vers les parents
- ☐ Annoncer la journée aux écoles de golf du département

### J-15 jours

- ☐ Communication sur les réseaux sociaux du golf
- ☐ Organiser une relance téléphonique vers les clubs du département

### La veille

- ☐ Créer un groupe Whatapp avec l'ensemble des parents
- ☐ Envoyer SMS ou e-mail pour rappeler l'horaire

### La jour J

#### Avant le départ

- ☐ Vérifier la position des repères de jeu et les identifier par des marques
- ☐ Faire remplir aux parents l'autorisation de droits à l'image
- ☐ Organiser avec le golf l'encaissement des droits de jeu
- ☐ Préparer une table d'accueil avec les lots de départ et les lots complémentaires
- ☐ Prendre en photo la table d'accueil (à partager aux parents)
- ☐ Donner à chaque participante une pochette de bienvenue
- ☐ Accompagnez les filles pour l'échauffement
- ☐ Jeu collectif (Morpion Relais, etc...)
- ☐ Practice (Prévoir balles ou jetons)
- ☐ Réunir les parents et bénévoles pour le Briefing d'avant partie
- ☐ Remis d'une fiche ffgolf "suivi de partie" + Carte du parcours pour suivi des scores
- ☐ Réunir les filles pour briefing d'avant partie
- ☐ Rappel de la formule de jeu / Repères de jeu, etc
- ☐ Rappel de quelques règles de golf + règles locales
- ☐ Annonce des parties et remise des cartes de score à chaque doublette

#### Pendant la partie

- ☐ Prendre des photos et des vidéos
- ☐ Une photo de chaque équipe, à partager aux parents
- ☐ Animer les parties avec des animations (concours photos, départ en musiques, etc...)

#### Fin de partie

- ☐ Organiser le recording / Vérification des scores par les suiveurs de partie
- ☐ Préparer une table avec les lots de la remise des prix
- ☐ Organiser et animer des concours ludiques (Challenge putting, ateliers patchwork, etc)
- ☐ Organiser la remise des prix
- ☐ Remercier le club, les suiveurs officiel et les parents, féliciter les jeunes
- ☐ Annoncer les résultats et prendre en photo les médaillés
- ☐ Prendre une photo du groupe
- ☐ Organiser le gouter

#### Après la journée

- ☐ Envoyer les résultats aux parents
- ☐ Partager les photos sur le groupe whatapp
- ☐ Envoyer un questionnaires aux parents pour évaluer la journée

**AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER  
L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE**



Je (nous) soussigné(s) .....

domicilié(s) au .....

autorise(sons) le golf de .....

- A diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, des photos ou vidéos de mon (mes) enfant(s) mineur(s) ..... aux fins de la promotion de l'événement intitulé « Les Copines au golf ».

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de la part du golf.

Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par le golf.

Fait à .....

Les ...../...../.....

Signatures des représentants légaux (Père et Mère)

Précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord ».



ffgolf®



# PARA KIDS GOLF



## CAHIER DES CHARGES

Direction Territoires Environnement & Équipements  
Sabine Rocheron - Aurélien Lacour



## Le golf change des vies

Soucieuse de proposer une pratique inclusive et notamment d'ouvrir plus du golf aux enfants en situation de handicap, la ffgolf a procédé dès 2019 à une première phase d'expérimentation du dispositif **Parakids Golf** au Golf National.

Forte de cette première expérience réussie, **la ffgolf avec le soutien du Fonds de dotation Paris 2024** a souhaité à compter de 2022 étendre Parakids Golf à l'échelle nationale.

**Les clubs engagés dans le dispositif s'engagent à accueillir, sur l'année scolaire, un ou des petits groupes d'enfants en situation de handicap pour un minimum d'une heure de pratique du golf chaque semaine. Les enfants sont encadrés par un enseignant spécialisés et leur éducateur. Les enfants ont en outre la possibilité de venir s'entraîner dans le golf à tout moment, sous la surveillance de leurs parents.**

**Le dispositif est gratuit pour les enfants qui en bénéficient, à l'exception du transport.**

Les Ligues assurent la mise en place et le suivi de Parakids Golf avec les clubs participants. Les référents paragolf assurent notamment leur mise en relation avec les Instituts médico-éducatifs. Les Ligues et les clubs engagés bénéficient d'une subvention financée à parts égales par la ffgolf et le Fonds de dotation Paris 2024.

**Parakids Golf s'inscrit dans le dispositif Impact et héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.**

## **La Ligue est le relais territorial opérationnel de la mise en place de ce nouveau dispositif**

Elle assure le lien entre l'**Institut médico-éducatif (IME)** sélectionné et les **clubs partenaires**.

Au sein même de la Ligue, c'est la **Commission Paragolf** qui est en charge de ce dispositif.

Au sein de cette commission, le **réfèrent Paragolf** (ou une personne dédiée) a pour mission de :

- **Contacter et recenser les clubs volontaires pour accueillir les enfants et mettre en place Parakids Golf**
- **Créer un réseau d'acteurs médico-sociaux en lien avec ce projet :**
  - Réseau IME - foyers de vie - Centres de rééducation - Structures médicales.
  - Réseau des clubs volontaires.
  - **Recenser les besoins des enseignants en formation spécifique Paragolf et les communiquer à la cellule fédérale.**
  - **Favoriser l'enregistrement des clubs du territoire sur le *Handiguide des Sports* : Site ministériel qui recense les structures sportives accessibles qui accueillent du public en situation de handicap**  
[www.handiguide.sports.gouv.fr](http://www.handiguide.sports.gouv.fr)
  - **Réaliser le suivi et l'évaluation des projets mis en place au sein de son territoire.**

**Toutes ces données doivent faire l'objet d'un recensement sous forme de tableau Excel**

## Les actions du club

Le club est l'**opérateur local** du projet. À ce titre, il :  
**Accueille un petit groupe d'enfants en situation de handicap (de 4 et 8 en fonction des possibilités), accompagnés par leurs éducateurs lors de chaque séance.**  
**Recense les besoins de ses enseignants en formation spécifique Paragolf (CQH Golf) et les communique à la Ligue.**

**Enregistre sa structure sur le *Handiguide des Sports* : site ministériel qui recense les structures sportives accessibles qui accueillent du public en situation de handicap : [handiguide.sports.gouv.fr](http://handiguide.sports.gouv.fr)**

**Offre la possibilité aux enfants intégrés dans le dispositif, de venir s'entraîner au golf à tout moment, en dehors des séances, accompagnés de leurs parents.**

**Réalise le suivi et l'évaluation du projet en compagnie de la Ligue. Exemple d'items évalués :**

- Nombre d'enfants accueillis
- Nombre de séances
- Progrès des enfants (golfiques, cognitifs...)

L'enseignant du club organise une **séance hebdomadaire d'une heure minimum pour chaque groupe d'enfants**. Il planifie ces séances sur l'année (hors vacances scolaires) avec le ou les établissements médicaux éducatifs partenaires

**Toutes ces données doivent faire l'objet d'un recensement sous forme de tableau Excel. Celui-ci devra être fourni à la ligue afin de faire le bilan du dispositif**



## Le rôle de la Fédération

Un groupe projet de trois personnes pilote ce dispositif au niveau national : Aurélien Lacour, Sabine Rocheron et Alain Pouette.

Ce groupe projet **pilote avec la Ligue** et son référent paragolf, le suivi du dispositif mis en place

Il veille aux bonnes relations entre tous les acteurs du projet (création d'un consortium entre les EMP, les ligues, les clubs, les fédérations nationales des établissements médico-sociaux).

Il met en place et **partage les indicateurs à évaluer** lors des bilans de fin d'année.

Il organise une **réunion annuelle bilan** avec les partenaires du projet (instituts, ligues, clubs, Fédération).

## Les objectifs et plus-values du dispositif

- Démontrer que le **golf change des vies**, à travers des indicateurs pertinents.
- Lancer un **projet national structurant** sur la thématique du Paragolf, sujet à forte valeur sociétale, impliquant les territoires et les clubs.
- **Former davantage d'enseignants certifiés Paragolf.**
- **La prise en compte de la parole de l'enfant (questionnaire complété par les enfants).**
- La professionnalisation des territoires, montée en compétences des bénévoles, notamment sur l'acquisition d'une méthodologie de gestion de projet.

## Suivi du bilan & évaluation des indicateurs

Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis.

Nombre de licences créées ou renouvelées.

Nombre des séances mises en place.

Formation spécifique Paragolf (CQH ou cc AIPSH) de l'enseignant en charge des séances (oui / non).

Valorisation et promotion du dispositif (communication, médias, etc.).

Évaluation de la progression des pratiquants par les professionnels du secteur concerné :

- **Évaluation golfique : nombre de drapeaux enregistrés.**
- **Évaluation médicale : à réaliser au centre (questionnaires/entretiens).**
- **Évaluation cognitive : à réaliser au centre au travers de tests d'apprentissage.**
- **Évaluation affective : à réaliser au centre et en famille (questionnaires).**
- **Évaluation sociale : à réaliser au travers d'entretiens avec la famille, le centre et l'enfant accueilli.**
- **Évaluation personnelle : à réaliser via un questionnaire distribué aux enfants.**

**L'évaluation obligatoire de ces indicateurs permet de mesurer l'impact du projet, l'octroi d'une subvention ainsi que la pérennité du dispositif**